



Honoraire abusif comptable

Par **Mouii**, le **07/04/2023** à **15:40**

Bonjour
actuellement propriétaire d'un fond de commerce
je dois réaliser un bilan via mon comptable pour
bientôt le problème est que mon ancien comptable a
garder mes factures et ne veut pas me les rendre car
il dit n'avoir pas été payer petit problème les
honoraire demandé son 4 a 5 fois supérieur a ce
que je lui dois réellement (oui cela varie en fonction de son humeur)

il me dit devoir payer pour un travail non réaliser ex: déclaration de la tva
que j'ai dû réaliser moi-même de mon côté j'ai donc mis un terme a la mission pour
faute de plus il m'a envoyé un huissier de justice pour que je regle mes factures
mais je ne veux pas payer un montant d'un travail non réalisé
j'ai donc contesté la facture je souhaite tout
de même payer ce que je lui dois mais malgré les multiples rendez-vous il ne veut pas
pas baisser le prix de la facture exorbitante qu'il me demande en citant
"le travail a été commencer"

sauf que je n'ai rien eu, il n'a pas réalisé de bilan
ni déclarer de tva de plus dans la facture il ne me demande de payer pour 3 fiches de paye
sachant que nous ne sommes que 2 dans l'entreprise
ma question est donc doit je aller en justice ou bien ai je une autre solution afin de pouvoir
realiser mon bilan sans les facture que ce dernier garde

Par avance merci.

Par **Marck.ESP**, le **07/04/2023** à **17:16**

Bonjour, bienvenue
Il est impossible d'établir un bilan sans ces pièces.
Vous pouvez solliciter le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables pour qu'il
intervienne en médiation. Au delà, il vous restera la plainte.

Par **miyako**, le **07/04/2023** à **19:57**

Bonsoir,

Il faut voir un avocat, afin de demander par requête la restitution des factures déténuées. Pour le reste, ce sera une procédure différente sur le fond. (à éviter si la médiation est possible)

Cordialement

Par **Pierrepaulejean**, le **25/05/2023** à **20:09**

attention: le message ci-dessus est une publicité commerciale

Par **Chaber**, le **25/05/2023** à **20:31**

@pierrepaulejean

j'ai supprimé le message publicitaire

Par **Pierrepaulejean**, le **25/05/2023** à **21:45**

Merci Chaber